

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

RELATIONS ENTRE MIGRATIONS INTERNATIONALES ET INTERNES : QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES ITALIENNES

Marc TERMOTE*
(Université du Québec, Canada)

L'Italie est sans aucun doute un des pays les plus riches en données démographiques (et socio-économiques) régionales. Souvent cependant, la qualité de ces données est mise en doute, ce qui a conduit à une sous-utilisation de l'information disponible. Ce manque de confiance dans les données régionales est particulièrement flagrant lorsqu'il s'agit des migrations. L'objectif de cette communication est de voir si la confrontation des données de migrations internes et internationales au niveau des 95 provinces italiennes, pour la période 1971-1981, permet de dégager quelques indications sur la fiabilité de ces données. Ce faisant, nous pourrions, le cas échéant, explorer quelques interrelations entre le comportement migratoire international et le comportement migratoire interne.

Il existe plusieurs façons d'estimer le solde des migrations internationales de chaque province pour la période intercensitaire 1971-1981. Considérons l'équation d'identité :

$$P_{r81} = P_{r71} + N + M_i + M_e + e \quad (1)$$

et $P_{r81} = P_{c81} + e \quad (2)$

où P_{r81} = la population résidente recensée le 24 octobre 1981 dans une province donnée;

P_{r71} = la population résidente recensée le 24 octobre 1971 dans la même province;

N = l'accroissement naturel (c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) enregistré parmi la population résidente de la même province, entre le 24 octobre 1971 et le 24 octobre 1981;

M_i = le solde des migrations interprovinciales enregistrées parmi la population résidente de la même province, entre le 24 octobre 1971 et le 24 octobre 1981;

M_e = le solde des migrations internationales parmi la population résidente de la même province, entre le 24 octobre 1971 et le 24 octobre 1981;

P_{c81} = $P_{r71} + N + M_i + M_e$
= la population résidente calculée au 24 octobre 1981 dans la même province;

e = la différence entre la population résidente recensée et la population résidente calculée au 24 octobre 1981, pour la même province; cette différence représente l'«erreur nette» due aux imperfections du recensement et de l'enregistrement des naissances, décès et migrations.

* La présente communication a été préparée alors que l'auteur était professeur invité à l'Istituto di Scienze Statistiche de l'Université de Pise. Elle est partiellement basée sur une recherche effectuée au sein de l'Istituto di Ricerche sulla Popolazione (IRP), à Rome, en collaboration avec A. Golini.

Nous connaissons P_{r71} , P_{r81} et N (ISTAT, 1983). Le solde des migrations interprovinciales (M_i) pour la période du 1-1-1972 au 31-12-1980 est obtenu à partir des matrices «origine-destination» publiées annuellement par l'Institut italien de statistique (ISTAT, 1974 à 1984, et ISTAT, 1981a); le même solde pour les périodes du 24-10-1971 au 31-12-1971 et du 1-1-1981 au 24-10-1981, est obtenu à partir du nombre total d'entrées et de sorties vers une autre province, les matrices «origine-destination» n'étant pas disponibles pour ces deux sous-périodes (ISTAT, 1972 et 1981a). La population calculée au recensement de 1981 (P_{c81}) est obtenue à partir de la population calculée au 31-12-1980 (ISTAT, 1981b), à laquelle est ajouté l'accroissement naturel et migratoire enregistré entre le 1-1-1981 et le 24-10-1981 (ISTAT, 1981a). A partir de P_{r81} et P_{c81} , on obtient facilement le terme d'erreur, par simple différence.

Nous avons donc trois façons d'estimer le solde des migrations internationales (M_e) pour chaque province :

1) A partir de l'équation (1), on obtient en effet :

$$M_e = P_{r81} - P_{r71} - N - M_i - e \quad (3)$$

La deuxième colonne du tableau 1 présente les résultats de ces calculs.

2) Le problème de l'équation (3) ci-dessus est que nous ne pouvons pas déterminer a priori à quel élément de (3) il faut attribuer le terme d'erreur e . Dans ces conditions, on peut tout aussi bien considérer que ce terme d'erreur est nul. C'est ce que fait implicitement l'ISTAT en estimant le solde migratoire international de l'ensemble de l'Italie comme étant égal à l'accroissement intercensitaire de la population moins l'accroissement naturel (ISTAT, 1983, p. 12). Les résultats obtenus à partir de l'équation (3) mais avec $e = 0$, sont présentés dans la première colonne du tableau 1.

3) Il existe enfin une troisième façon d'estimer le solde des migrations internationales de chaque province, et c'est d'utiliser les données du registre de la population (données «anagraphiques»). Nous avons donc calculé la différence entre la somme des entrées («iscritti») et la somme des sorties («cancellati») en provenance de et vers le «reste du monde», pour l'ensemble de la période intercensitaire 1971-1981, c'est-à-dire que nous avons pris les chiffres annuels de la période 1972 à 1980, auxquels nous avons ajouté ceux des sous-périodes du 24-10-1971 au 31-12-1971 et du 1-1-1981 au 24-10-1981 (ISTAT, années diverses, et ISTAT, 1972 et 1981a). Les résultats de cette estimation «directe» de M_e sont présentés dans la troisième colonne du tableau.

L'estimation «directe» (toujours obtenue à partir des inscriptions et radiations du registre de la population) du solde des migrations interprovinciales (M_i) est présentée dans la quatrième colonne du tableau 1.

En faisant la somme de ces deux soldes (internationaux et interprovinciaux) obtenus directement à partir des données du registre, et en la comparant, pour chaque province, à la différence entre l'accroissement intercensitaire de la population et l'accroissement naturel (différence ci-après appelée «résidu total»), on obtient une estimation du degré de confiance que l'on peut accorder aux données migratoires du registre. Cela est fait dans la colonne 5. Pour apprécier les résultats de cette comparaison, il faut cependant les

rapporter à la population en cause (population moyenne de 1971-1981) : ce taux d'écart entre le solde migratoire total estimé directement et le même solde estimé par résidu est présenté dans la dernière colonne du tableau 1.

Les divers résultats du tableau 1 permettent de dégager les considérations suivantes :

1) S'il n'y avait d'erreurs, ni dans le dénombrement de la population aux recensements de 1971 et de 1981, ni dans l'enregistrement des naissances, des décès et des migrations interprovinciales, alors le solde migratoire international de l'Italie dans son ensemble, pour la période intercensitaire 1971-1981, serait d'environ 40 000 unités (1). S'il faut en croire ces estimations, l'essentiel (près des trois quarts) des pertes seraient concentrées dans quatre provinces : Milan (-66 000), Rome (-56 000), Agrigente (-13 000) et Reggio di Calabria (-11 000), tandis que les gains seraient beaucoup plus dispersés; 70 des 93 entités provinciales (Nuoro, Oristano et Cagliari formant une seule entité, par souci d'homogénéisation territoriale) se partageant un gain total d'environ 240 000 unités (avec seulement trois provinces gagnant plus de 10 000 unités, sur dix ans : Cosenza, Udine et Perugia).

2) Mais il y a des erreurs, soit que les populations résidentes de 1971 et de 1981 n'aient pas été correctement énumérées, soit que les naissances, les décès, et les migrations entre 1971 et 1981 n'aient pas été correctement enregistrées. La somme de ces erreurs d'origines diverses est telle qu'en 1981 la population calculée était supérieure de près de 715 000 unités à la population recensée. On peut difficilement supposer que l'accroissement naturel aurait été «sur-enregistré» à concurrence d'un tel montant. On peut en effet difficilement envisager que sur une période de dix ans, on puisse «cacher» 715 000 décès, ou déclarer 715 000 fausses naissances... Cela donnerait d'ailleurs à l'Italie des taux de mortalité et de fécondité pour le moins surprenants (ces 715 000 unités «de trop» représentent 30 pour cent de l'accroissement naturel total).

Supposons pour l'instant que les populations de 1971 et de 1981 ont été correctement énumérées, ou, plus précisément, que l'accroissement de la population entre 1971 et 1981 a été correctement estimé par les deux recensements (ce qui implique qu'il peut y avoir un sous-dénombrement de la population à chaque recensement, mais tel que, étant donné les effectifs respectifs de 1971 et de 1981, l'accroissement intercensitaire soit néanmoins correctement mesuré). Supposons également que la migration interprovinciale a été correctement enregistrée : après tout, sur une période de dix ans (soit une durée moyenne de cinq ans s'il y a distribution temporelle uniforme du mouvement migratoire), on peut difficilement cacher longtemps son absence de son lieu d'émigration et en même temps sa présence au lieu d'immigration. En d'autres termes, mettons toute l'erreur du côté de la migration internationale. Quel devrait alors être le chiffre maximum (mais erroné) du solde migratoire international ? Pour obtenir cette estimation, il suffit d'appliquer l'équation (3) en donnant à e la valeur obtenue à partir de l'équation (2). Comme e est négatif dans la plupart des provinces, cela signifie que le plus souvent le solde migratoire international «maximum» est supérieur à celui obtenu précédemment.

L'image ainsi obtenue est bien différente de celle dégagée à partir de l'hypothèse d'une erreur nulle. Le gain dû aux migrations internationales serait maintenant de plus de

(1) L'écart de 5 123 unités entre le chiffre de l'ISTAT et le nôtre est dû au fait que pour les sous-périodes du 24-10-1971 au 31-12-1971 et du 1-1-1981 au 24-10-1981, le nombre total d'immigrations interprovinciales n'est pas égal au nombre total d'émigrations interprovinciales.

Tableau 1
BILAN MIGRATOIRE INTERNATIONAL ET INTERNE, PAR PROVINCE, 1971-1981

Province RÉGION	Solde migratoire international					(5) (=) 1/2 (P ₇₁ +P ₈₁) en %
	Selon Equation (3)			Solde interprovincial (Registre)	Solde (3)+(4) moins résidu total	
	e=0 (1)	e≠0 (2)	Registre (3)	(4)	(5)	
Torino	5 812	19 061	8 767	-7 367	2 955	0,1
Vercelli	190	2 708	1 026	7 402	836	0,2
Novara	1 475	3 361	2 533	14 334	1 058	0,2
Cuneo	3 033	4 022	1 820	17 142	-1 213	-0,2
Asti	1 025	3 013	680	7 261	-345	-0,2
Alessandria	1 581	4 163	1 969	9 740	388	0,1
PIEMONTE	13 116	36 328	16 795	48 512	3 679	0,1
VALLE D'AOSTA	59	2 030	539	2 908	480	0,4
Varese	-2 591	1 894	4 648	36 658	7 239	1,0
Como	-2 445	-179	3 062	34 892	5 507	0,7
Sondrio	-156	1 868	702	-1 969	858	0,5
Milano	65 684	-23 147	7 409	48 288	73 093	1,8
Bergamo	5 013	6 649	3 213	16 592	-1 800	-0,2
Brescia	4 998	9 836	4 248	14 501	-750	-0,1
Pavia	2 507	4 333	1 926	8 266	-581	-0,1
Cremona	1 097	1 552	1 003	4 860	-94	-0,0
Mantova	1 526	3 521	933	2 816	-593	-0,2
LOMBARDIA	-55 735	6 327	27 144	164 904	82 879	1,0
Bolzano	-1 506	1 897	223	-7 826	1 729	0,4
Trento	4 564	7 202	4 148	4 030	-416	-0,1
TRENTINO A.A.	3 058	9 099	4 371	-3 796	1 313	0,2
Verona	2 557	5 134	3 154	15 704	597	0,1
Vicenza	5 809	8 786	6 094	13 917	285	0,0
Belluno	3 335	6 138	4 018	-1 807	683	0,3
Treviso	9 317	10 587	9 624	15 840	307	0,0
Venezia	5 335	11 272	4 417	-4 388	-918	-0,1
Padova	1 764	9 568	4 653	10 543	2 889	0,4
Rovigo	643	1 111	555	-1 483	-88	0,0
VENETO	28 760	52 596	32 515	48 326	3 755	0,1
Pordenone	7 444	8 271	7 603	11 313	159	0,1
Udine	12 228	15 616	12 059	8 077	-169	0,0
Gorizia	1 439	2 486	1 390	2 868	-49	0,0
Trieste	3 847	7 038	3 520	-377	-327	-0,1
FRIULI V.G.	24 958	33 411	24 572	21 881	-386	0,0
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Imperia	391	5 850	2 531	5 809	2 140	0,9
Savona	-2 562	2 533	1 469	14 718	4 031	1,4
Genova	-2 478	5 148	3 045	3 183	5 523	0,5
La Spezia	987	2 976	2 658	1 804	1 671	0,7
LIGURIA	-3 662	16 507	9 703	25 514	13 365	0,7
Piacenza	3 199	4 211	2 347	439	-852	-0,3
Parma	5 328	3 394	3 602	9 382	-1 726	-0,4
Reggio Emilia	3 839	3 884	2 405	17 163	-1 434	-0,4
Modena	4 357	4 443	3 529	32 521	-828	-0,1
Bologna	884	4 852	3 580	28 070	2 696	0,3
Ferrara	1 931	4 029	1 410	-1 101	-521	-0,1
Ravenna	2 297	4 393	1 267	4 480	-1 030	-0,3
Forlì	3 025	5 963	3 475	12 842	450	0,1
EMILIA ROMAGNA	24 860	35 169	21 615	103 796	-3 245	-0,1
Massa-Carrara	1 711	3 496	1 856	445	145	0,1
Lucca	3 541	5 871	3 942	6 053	401	0,1
Pistoia	-242	2 076	1 922	10 500	2 164	0,8
Firenze	4 511	14 503	10 417	49 120	5 906	0,5
Livorno	1 562	1 261	1 837	8 253	275	0,1
Pisa	3 463	3 539	1 892	10 759	-1 571	-0,4
Arezzo	2 061	2 970	1 516	3 749	-545	-0,2
Siena	1 418	3 421	1 495	3 002	77	0,0
Grosseto	2 218	4 910	1 477	3 756	741	0,3
TOSCANA	20 243	42 047	26 354	95 637	6 111	0,2

Province RÉGION	Solde migratoire international			Solde interprovincial (Registre)	Solde (3)+(4) moins résidu total	(5) (=) 1/2 (P ₇₁ +P ₈₁) en %
	Selon Equation (3)		Registre			
	e=0	e≠0		(3)	(4)	(5)
Perugia	10 887	14 001	9 220	8 726	-1 667	-0,3
Terni	1 374	3 902	994	579	-380	-0,2
UMBRIA	12 261	17 903	10 214	9 305	-2 047	-0,3
Pesaro e Urbino	4 921	7 405	4 920	3 996	-1	0,0
Ancona	2 124	5 207	3 630	5 712	1 506	0,4
Macerata	3 922	4 852	2 106	-828	-1 816	-0,6
Ascoli Piceno	94	4 359	3 321	999	3 227	0,9
MARCHE	11 061	21 823	13 977	9 879	2 916	0,2
Viterbo	760	3 266	874	4 934	14	0,0
Rieti	1 293	2 823	728	-2 261	-565	-0,4
Roma	-56 208	33 168	35 795	52 881	92 003	2,6
Larina	-2 138	8 159	6 052	18 684	8 190	2,0
Frosinone	7 924	17 523	9 613	4 614	1 689	0,4
LAZIO	-48 369	64 939	53 062	78 852	101 431	2,1
L'Aquila	429	11 457	5 766	-7 076	5 337	1,8
Teramo	3 279	9 686	5 264	-3 483	1 985	0,8
Pescara	1 558	8 595	5 438	5 461	3 880	1,4
Chieti	6 525	13 997	8 377	-953	1 852	0,5
ABRUZZI	11 791	43 735	24 845	-6 051	13 054	1,1
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Isernia	447	3 967	1 817	-2 756	1 370	1,5
Campobasso	5 377	8 984	7 352	-5 205	1 975	0,9
MOLISE	5 824	12 951	9 169	-7 961	3 345	1,0
Caserta	8 466	22 180	10 947	-8 968	2 481	0,4
Benevento	4 598	10 188	3 397	-18 682	-1 201	-0,4
Napoli	4 902	16 373	6 987	-87 721	2 085	0,1
Avellino	6 850	14 305	7 362	-26 990	512	1,2
Salerno	662	21 382	9 740	-35 431	9 078	0,9
CAMPANIA	25 478	84 428	38 433	-177 792	12 955	0,2
Foggia	-4 076	12 527	2 836	-42 236	6 912	1,0
Bari	-5 967	21 214	5 034	-27 330	11 001	0,8
Taranto	-4 858	6 276	4 329	-1 956	9 187	1,7
Brindisi	-5 445	7 170	2 383	-9 351	7 828	2,1
Lecce	1 089	28 189	19 496	-12 498	18 407	2,5
PUGLIA	-19 257	75 376	34 078	-93 371	53 335	1,4
Potenza	1 462	8 787	3 386	-31 052	1 924	0,5
Matera	1 105	2 892	1 921	-11 713	816	0,4
BASILICATA	2 567	11 679	5 307	-42 765	2 740	0,5
Cosenza	16 574	20 299	10 419	-29 476	-6 155	-0,9
Catanzaro	3 974	12 771	2 629	-50 197	-1 345	-0,2
Reggio Calabria	-11 123	12 116	677	-40 172	11 800	2,0
CALABRIA	9 425	45 186	13 725	-119 845	4 300	0,2
Trapani	-1 652	9 966	1 946	-8 940	3 598	0,9
Palermo	-2 921	19 331	10 486	-28 776	13 407	1,2
Messina	6 094	29 149	7 671	-25 266	1 577	0,2
Agrigento	-12 787	13 365	1 437	-15 507	14 224	3,1
Caltanissetta	-2 726	7 683	1 724	-18 804	4 450	1,6
Enna	-5 504	7 669	1 866	-19 030	7 370	3,7
Catania	-4 800	20 030	5 172	-20 918	9 972	1,0
Ragusa	-728	4 395	3 407	1 563	4 135	1,6
Siracusa	-1 162	7 216	426	-2 602	1 588	0,4
SICILIA	-26 186	118 804	34 135	-138 280	60 321	1,3
Sassari	1 210	8 430	2 691	693	1 481	0,4
Nuoro						
Oristano	3 407	20 300	7 464	-25 469	4 057	0,4
Cagliari						
SARDEGNA	4 617	28 730	10 155	-24 776	5 538	0,7
ITALIA	44 869	759 068	410 708	-	365 839	0,7

750 000 unités pour l'ensemble de l'Italie. Toute les provinces seraient gagnantes, sauf Milan (-23 000) et, très marginalement, Como. Les gains seraient en fait très dispersés, avec Rome (33 000), Messine (29 000), Lecce (28 000), Caserta (22 000), Salerno et Bari (21 000 chacune), Cosenza, Catania et Nuoro-Oristano-Cagliari (20 000 chacune) étant les principaux gagnants. On remarquera qu'à part Rome, il s'agit de provinces faisant partie de ce qu'il est convenu d'appeler le «Sud» (en y incluant les Iles).

3) Mais supposer qu'il n'y a que les données des migrations internationales qui puissent être fausses est évidemment outrancier. Voyons donc ce que sont finalement ces données tirées du registre de la population. Les chiffres de la troisième colonne du tableau 1 montrent que, dans la plupart des cas (à savoir, 59 provinces sur les 93 entités considérées, soit près de deux tiers), le solde dérivé directement des données du registre se situe entre celui obtenu par résidu en supposant l'erreur nulle, et celui obtenu par résidu en mettant toutes les erreurs du côté de la migration internationale. Le solde total, pour l'ensemble de l'Italie, tel qu'obtenu à partir des données du registre, est de 410 000 unités, soit à peu près à mi-chemin entre les deux estimations résiduelles.

Selon les données du registre, toutes les provinces auraient gagné dans leurs échanges de population avec le reste du monde. A nouveau, les gains sont très dispersés. Seulement sept provinces auraient eu, sur dix ans, un gain supérieur à 10 000 unités : Rome (36 000), Lecce (19 000), Udine (12 000), Caserta (11 000), Firenze, Cosenza et Palermo (10 000 chacune).

4) Jusqu'à présent, dans notre discussion du solde des migrations internationales, nous avons supposé que les populations de 1971 et de 1981 étaient correctement recensées. En d'autres termes, le solde national «sans erreur» évalué précédemment à environ 40 000 unités, était obtenu en supposant que le taux de sous-dénombrement était nul aussi bien en 1971 qu'en 1981. Une telle hypothèse n'est manifestement pas valable. Nous avons donc calculé ce que serait le solde international si le taux avait été en 1971 et en 1981 égal à celui estimé pour 1981, à savoir 3,55 % (Terra Abrami et Masselli, 1983) (2), et si l'accroissement naturel était correctement estimé : dans ce cas, le solde international est de près de 130 000 unités. Plus le taux de sous-dénombrement est élevé, plus le solde international obtenu par résidu se rapproche du solde obtenu directement du registre. Il faudrait cependant que le taux de sous-dénombrement soit très élevé pour que le solde international de 410 000 unités, obtenu à partir du registre, soit «correct» : il faudrait que ce taux s'élève à 13,3 pour cent (en 1971 et en 1981).

Cependant, on pourrait penser que le taux de sous-dénombrement baisse d'un recensement à l'autre. Cette baisse a pour effet, toutes autres choses étant égales par ailleurs, de diminuer le solde international : avec un taux de sous-dénombrement de 3 pour cent en 1971 et de 2 pour cent en 1981, le solde international serait proche de moins de 500 000 unités, et avec un taux de 13,3 pour cent en 1971 et de 10 pour cent en 1981, il serait proche de moins deux millions ! Ceci illustre bien la précarité des estimations résiduelles du solde migratoire international : la plus légère erreur dans le taux de sous-dénombrement, ou plutôt, dans l'évaluation de ce taux (surtout au niveau provincial !) a un impact considérable sur le résidu international.

(2) Il est intéressant de remarquer que, selon cette estimation du taux de sous-dénombrement du recensement de 1981 (à notre connaissance, une telle estimation n'est pas disponible pour le recensement de 1971), le sous-dénombrement serait plus élevé dans le Centre (4,5 %) et le Nord (3,5 %) que dans le Sud et les Iles (3,0 %). Ceci rejoint nos résultats, selon lesquels Rome et Milan concentrent une grande part des erreurs. D'ailleurs, le taux croît avec la dimension des communes, de 1,2 % pour celles de moins de 20 000 habitants à 4,7 % pour celles de plus de 300 000 habitants.

Ceci ne signifie évidemment pas que le solde obtenu directement, grâce au registre, est plus fiable. On doit cependant retenir qu'avec des taux de sous-dénombrement raisonnable (3,55 pour cent), et en supposant la constance de ces taux, au niveau national l'écart entre l'estimation résiduelle et l'estimation directe n'est finalement pas si élevée : de l'ordre de 280 000 unités (410 000 moins les 130 000 estimés ci-dessus), sur dix ans, soit moins de 30 000 par an, ou environ 0,05 pour cent de la population.

5) L'image spatiale des gains et des pertes dues aux migrations interprovinciales correspond à l'attente : presque toutes les provinces des six régions méridionales et des deux régions insulaires ont des soldes négatifs (les seules exceptions sont Pescara, Raguse et Sassari), et presque toutes les provinces du Nord et du Centre ont des soldes positifs (sur les 61 provinces concernées, il y a cependant dix exceptions, dont Turin).

En ce qui concerne le niveau des soldes, il n'y a guère de relations entre solde interprovincial et solde international, sauf éventuellement lorsqu'on considère le solde international «sans erreur» (colonne 1). Dans ce dernier cas, on observera que presque toutes les provinces de la Sicile et de la Puglia sont répulsives à la fois vis-à-vis du reste de l'Italie et vis-à-vis du reste du monde, tandis que les provinces des autres régions du «Sud» perdent d'un côté mais gagnent de l'autre. La plupart des provinces du Nord et du Centre gagnent des deux côtés, les exceptions les plus notables se situant en Lombardie, en Vénétie, en Ligurie, et dans le Lazio.

6) Une façon de vérifier la valeur des données migratoires du registre, est de comparer le solde total (inter-provincial et international) obtenu à partir de ces données (c'est-à-dire la somme des colonnes 3 et 4 du tableau 1) avec le solde résiduel total (ISTAT, 1983, 11-12). Les chiffres de la colonne 5 du tableau montrent que, dans la plupart des provinces, l'écart est très faible. En fait, il n'y a que sept provinces où l'écart dépasse 10 000 unités (sur dix ans) : Rome (92 000), Milan (73 000), Lecce (18 000), Agrigente (14 000), Palerme (13 000), Reggio di Calabria (12 000) et Bari (11 000). Ces sept provinces concentrent environ 60 pour cent de l'écart total, qui s'élève à environ 360 000 unités.

En termes relatifs, ces écarts ne sont guère importants. En fait, il n'y a que six provinces pour lesquelles l'écart sur dix ans représente à la fois plus d'un pour cent de la population et plus de 10 000 unités (il s'agit des provinces mentionnées ci-dessus, moins Bari). Pour la très grande majorité des provinces, l'écart est de moins de 0,05 pour cent par an. On remarquera en particulier l'écart très faible pour les provinces du Nord (sauf Milan, Varese et Como) et du Centre (sauf Rome et Latina). En général, l'écart est nettement plus élevé dans les provinces du Sud, ce qui rejoint une observation souvent avancée, selon laquelle les données migratoires sont moins fiables dans les régions méridionales et insulaires que dans le reste du pays, exception faite des grandes villes.

Puisque, au niveau national, les écarts s'annulent lorsqu'il s'agit de migrations interprovinciales, ces 360 000 unités dont il est question plus haut, soit 36 000 par an, représentent la surestimation du solde international obtenu à partir du registre. On se retrouve devant le même ordre de grandeur que celui obtenu précédemment (point 4). Il semble important de remarquer également que ces 360 000 unités représentent environ la moitié de l'écart entre la population calculée et la population recensée en 1981 (écart qui est de 710 000 unités). L'autre moitié serait donc due aux erreurs de recensement ou au fait que le nombre d'inscriptions pour migration interne dépasse systématiquement le nombre de radiations (on peut supposer que sur dix ans l'enregistrement des naissances et des décès est «correct»).

7) Bien sûr, pour expliquer l'écart entre le solde migratoire international obtenu résiduellement (40 000) et le même solde obtenu à partir du registre (410 000), on peut faire appel à la distinction entre migrant et migration : le premier solde est un solde de migrants survivants, le second un solde de migrations. Cela ne ferait cependant que compliquer le problème. En effet, pour que cette explication rende compte de l'écart, il faudrait supposer, par exemple, que tous les émigrants internationaux sont restés à l'étranger et que près de la moitié des immigrants internationaux de la période sont décédés (soit en moyenne après cinq ans de séjour en Italie !), deux hypothèses pour le moins saugrenues. Le recours aux migrations multiples n'est guère plus utile, car si un grand nombre d'immigrants étaient ressortis, il faudrait les retrouver, au moins pour partie, dans le chiffre d'émigration.

8) Il nous faut donc bien conclure que le niveau des migrations, surtout internationales, est pour le moins incertain, sans qu'il faille cependant exagérer l'impact des erreurs. Celles-ci sont concentrées dans quelques provinces (à savoir les provinces du «Sud» et les deux grandes provinces métropolitaines de Rome et Milan), et elles ne représentent en général qu'une très faible part des effectifs de population. Des problèmes au moins aussi importants se situent dans doute du côté du dénombrement de ces effectifs. Mais, si les données des migrations, surtout internationales, obtenues à partir du registre sont donc sujettes à caution, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas fiables lorsqu'il s'agit d'apprécier l'évolution de ces mêmes migrations.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ISTAT (1972) : Bollettino mensile di statistica, vol. 47, n° 7.
ISTAT (1974 à 1984) : Popolazione e movimento anagrafiche dei comuni, vol. 18 à 25.
ISTAT (1981 a) : Annuario di statistiche demografiche, vol. XXX, t. I.
ISTAT (1981 b) : Annuario statistico italiano, ed. 1981, tavola 7, p. 7-8.
ISTAT (1983) : Annuario statistico italiano, ed. 1983, tavola 9, p. 11-12
V. TERRA ABRAMI, et M. MASSELLI (1983) : «L'indagine di controllo di copertura del censimento della popolazione», in Atti del Convegno 1983 della Società Italiana di Statistica, vol. I, p. 171-187.